

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles

Diplôme de niveau 4 - RNCP 38881 - Date d'échéance 01-01-2029

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Bac Pro Conduite de Productions Horticoles forme les candidats à devenir des ouvriers qualifiés ou responsables de culture ou d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. L'horticulteur utilise au quotidien des machines en complément des travaux manuels. Il observe et décide des soins à apporter aux plantes.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Durée : 2 ans

Rythme annuel : 19 semaines de formation par alternance, soit 665 heures (par an)

Statut : initial ou apprentissage

Délai d'entrée en formation : jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

LE + DE LA MFR

- Une pédagogie de projet, des travaux pratiques et des chantiers-écoles
- Des travaux en **petits groupes** et des intervenants **professionnels**
- Formation à la conduite d'engins (attestation **CACES 01**)
- Des **visites** d'entreprises, de chantiers, de salons professionnels
- Un **voyage d'étude** thématique / ERASMUS
- Formation **certiphyto** et **SST**
- MIP : **travail du fer/soudure**

LES TARIFS en annexe

Demi-Pension :

Possibilité d'internat

LES CHIFFRES CLES

Résultats Examens



Persévérance Insertion



PRE-REQUIS

- Après une classe de 2nd générale, professionnelle, technologique, un CAPA du même secteur

MODALITÉ D'ACCÈS EN FORMATION

- En annexe

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



LES OBJECTIFS

- Adapter l'itinéraire technique
- Animer une équipe de travail au sein d'une entreprise horticole
- Considérer les ressources naturelles communes dans un contexte de production horticole durable
- Conduire un processus de production durable

CONTENUS / BLOCS DE COMPÉTENCE

- BC01 - Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- BC02 - Débattre à l'ère de la mondialisation"
- BC03 - Développer son identité culturelle"
- BC04 - Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- C05 - Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
- C06 - Organiser le travail du chantier horticole
- C07 - Animer une équipe de travail
- C08 - Assurer les opérations techniques sur les végétaux
- C09 - Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
- C10 - Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
- C11 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue pour 50% en contrôle continu (CCF) et 50 % en épreuve terminale.

LES DEBOUCHES

• Poursuites d'études :

BTSA Production horticole, BTSA agronomie et cultures durables,...
C.S. conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales,...

• Insertion professionnelle :

- Ouvrier horticole, chef de culture, installation



Modalité et délai d'accès en formation

Le processus d'inscription commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée scolaire.

Un entretien individuel ou collectif avec le référent pédagogique lors des journées portes ouvertes peut faire avancer le projet d'inscription.

Pour s'inscrire il faut prendre contact avec le secrétariat

- 1- Communiquer les informations demandées, pour compléter la fiche contact.
- 2- Demander un dossier d'inscription.
- 3- Prendre rendez-vous avec la direction.
- 4- A ce rendez-vous
 - Apporter le dossier d'inscription complété
 - Participer à l'entretien individuel de recrutement pour étude du projet et de la candidature

Vous devrez vous munir d'un CV et d'une Lettre de motivation

En cas d'aménagements scolaires se munir de documents à jour (P.A.I. /P.A.P./ P.P.S.)

Apprentissage : l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé une entreprise qui l'emploie en contrat d'apprentissage et détient une promesse d'embauche ou un contrat signé.

Une réponse immédiate est transmise aux candidats lorsque l'ensemble des conditions sont réunis.

Inscription en cours d'année et Formation Professionnelle Continue :

- Nous contacter

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

STATUT APPRENTISSAGE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
CAP AEPE	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
CAPa	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
2nde	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
1ère	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
Tle	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
CS CP	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
CS TVAAMR	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
CS CPM	1 521 €	152,10 €	884 €	88,40 €
AE	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
Pas de frais pédagogiques				
Possible prise en charge partielle de frais de la part des OPCO				

STATUT SCOLAIRE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
4°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
3°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
CAPa	1 692 €	169,20 €	1 104 €	110,40 €
2nde	2 256 €	225,60 €	1 472 €	147,20 €
1ère	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €
Tle	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €

La cotisation d'adhésion à l'association est fixée à 15€.

Statut F.P.C. nous consulter

Document mis à jour le 20/02/2026